

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

La plus grande refonte au réseau de transport collectif du CITL depuis 2006!

Le 10 août 2014, pour le 10^e anniversaire du CITL.

Sainte-Thérèse, le 6 juin 2014 – Mercredi dernier, le 4 juin, le conseil d'administration du CIT Laurentides a adopté le règlement 2014-03, entérinant les modifications de service qui entreront en vigueur le 10 août prochain. Ce règlement annonce principalement la refonte du réseau du transport collectif dans la Ville de Saint-Jérôme, mais aussi la modification du trajet des lignes 23 et 24 à Sainte-Anne-des-Plaines, la bonification de l'horaire de la ligne 23, ainsi que l'augmentation du nombre de départs de la ligne 59 Boisbriand-Montmorency. Ces changements surviennent donc à moins d'un mois avant le 10^e anniversaire de la fusion des quatre organismes de transport ayant mené à la création du CITL, le 8 septembre 2004.

« De toutes ces modifications, vous retiendrez que la refonte du réseau de transport collectif à Saint-Jérôme en est une d'envergure. Une vraie métamorphose. La plus importante modification au réseau de transport collectif du CITL depuis 2006, qui arrive à temps pour marquer le 10^e anniversaire du CITL » a rappelé le président du CIT Laurentides et maire de Saint-Eustache, Monsieur Pierre Charron.

Nouveau plan de transport – Ville de Saint-Jérôme

Le réseau de transport collectif subira une refonte complète dans la Ville de Saint-Jérôme: de nouvelles lignes d'autobus bidirectionnelles, de nouveaux services de taxis collectifs, ainsi que des fréquences accrues et un service prolongé le soir et les week-ends. Pour souligner ce changement important, les lignes locales d'autobus et de taxi collectif seront dorénavant numérotées de 100 à 110.

Les lignes locales, en semaine, circuleront dorénavant avec des fréquences plus rapprochées, aux 30 minutes dans chaque direction, aux heures de pointe, moments de la journée où la demande est plus importante. Elles seront en service de 5 h 30 à 22 h 40 environ. Le week-end, les lignes locales circuleront une fois l'heure, de 7 h 25 à 22 h 40, prolongeant ainsi le service.

Quant à la ligne 9, reliant la Ville de Saint-Jérôme au reste du réseau du CITL, elle sera prolongée jusqu'au boulevard Lafontaine, à l'intersection de la 117, à Saint-Jérôme. Les citoyens de Saint-Jérôme profiteront donc d'une ligne à fréquence élevée, traversant le cœur de la Ville, offrant un service aux 10 à 15 minutes dans l'axe de la route 117, tout au long de la journée en semaine, et d'un service aux 30 minutes dans ce même axe la fin de semaine.

Par ailleurs, le nouveau service offert permettra de se déplacer plus rapidement et diminuera le nombre de correspondances à l'intérieur de la ville, facilitant les déplacements et les correspondances avec le train de banlieue, pour un service simple et efficace.

« Cette modification importante du service offert s'inscrit dans le cadre du *Plan de mobilité durable 2010-2015 horizon 2020* adopté par le CITL en 2009. Nous y avons pour objectif de dynamiser le réseau et de renforcer les lignes nord-sud,

dorsales, et les lignes est-ouest, transversales. C'est exactement ce que nous faisons par les changements que nous annonçons aujourd'hui », a affirmé le président du CIT Laurentides et maire de Saint-Eustache, Monsieur Pierre Charron.

« L'amélioration du transport collectif dans notre Ville était l'un de nos engagements électoraux. Notre volonté d'améliorer le transport collectif concordait avec les objectifs du CITL : ce projet était dans leurs plans depuis l'adoption du *Plan de mobilité durable*. Nos citoyens profiteront d'un service de transport collectif adapté à leur réalité et à leurs besoins, et j'en suis extrêmement fier », a déclaré Monsieur Stéphane Maher, maire de Saint-Jérôme ainsi que membre du comité exécutif et du conseil d'administration du CIT Laurentides.

Nouveaux véhicules

Les citoyens profiteront également de véhicules neufs, dotés de climatisation. En effet, 8 nouveaux autobus, de type midibus, seront mis en service sur le réseau dès l'automne. Ces véhicules à plancher bas, à mi-chemin entre les minibus et les autobus réguliers, permettent d'embarquer 26 personnes assises et 14 debout, pour un total de 40 passagers. Ils seront déployés progressivement sur le réseau à compter du mois d'août.

Transport des aînés

La Ville de Saint-Jérôme, comme 6 autres municipalités des Basses-Laurentides, offrira maintenant un service de transport spécifique à ses citoyens âgés de 65 ans et plus. Les aînés inscrits au service auprès de la municipalité pourront se déplacer, sur réservation, de la maison vers l'un des endroits autorisés, dans la Ville de Saint-Jérôme. Ces endroits seront nombreux et diversifiés : commerces de proximité, centres commerciaux, cliniques médicales, CLSC, hôpital, etc. Un service de transport des aînés semblable existe déjà dans 6 municipalités du CIT Laurentides. Les modalités de l'utilisation du service seront dévoilées prochainement.

Bonification de la ligne 9 – Saint-Jérôme - Laval

En plus du prolongement de son trajet vers le secteur Lafontaine, à Saint-Jérôme, la ligne 9 verra son horaire bonifié, autant la semaine que le week-end. En semaine, le nombre de départs passera de 175 à 183, la demande justifiant l'augmentation de l'offre. Le samedi, 7 départs seront ajoutés, et 24 seront ajoutés le dimanche, afin d'offrir le même niveau de service pendant tout le week-end.

Lignes 23 et 24 - Sainte-Anne-des-Plaines

Le parcours des lignes 23 et 24, dans Sainte-Anne-des-Plaines, sera modifié. Le nouveau trajet, qui sera maintenant bidirectionnel à l'intérieur de la ville, permettra aux citoyens de faire de courts déplacements, à l'intérieur de Sainte-Anne-des-Plaines, aisément. Le service sera également uniformisé : le trajet sera le même en tout temps. De nouveaux secteurs seront maintenant desservis. La ligne 23 verra sa fréquence augmentée : le nombre de départs quotidiens, en semaine, passera de 50 à 55 départs. L'horaire de la ligne 24, quant à lui, sera ajusté en fonction de l'allongement de son temps de parcours.

Bonification de la ligne 59 – Boisbriand – métro Montmorency

Pour s'arrimer à la demande grandissante d'un service express rapide, reliant directement Boisbriand et le métro Montmorency, 6 départs quotidiens seront ajoutés sur la ligne 59 : un le matin et deux en après-midi en direction de Montmorency, ainsi que trois départs en après-midi de Montmorency vers Boisbriand. Le service débutera plus tôt en après-midi sur cette ligne, soit dès 15 h 15 de Montmorency.

Autres modifications

Le projet de règlement prévoit également des modifications mineures aux lignes 8, 41 et 74, ajustant des heures de départ. Le trajet de la ligne 71 serait également modifié : une partie de son trajet dans le quartier industriel (Omer-de-Serres) sera retiré.

« Ce sont donc d'excellentes nouvelles, qui prouvent que le CITL sait adapter son offre de service aux besoins évolutifs et aux réalités de ses clientèles. Avec ces améliorations, le réseau du CITL constitue plus que jamais une véritable alternative au recours à l'automobile », de conclure M. Charron.

Les nouveaux trajets et les nouveaux horaires sont disponibles en ligne, dans la section *Nouvelles* du site Internet du CITL à l'adresse www.citl.qc.ca. Pour obtenir de l'information, les citoyens sont également invités à communiquer avec le service à la clientèle du CITL au 450 433-7873 ou par courriel à l'adresse citl@citl.qc.ca.

À propos du CITL

Né du regroupement, il y a 10 ans, d'organisations exerçant les mêmes activités sur la Couronne Nord de Montréal, le Conseil intermunicipal de transport Laurentides (CITL) offre des services de transport en commun régulier et adapté, par autobus et par taxi collectif, aux citoyens des quatorze municipalités membres. Le CITL a pour mission de contribuer au développement économique, à la consolidation de milieux de vie de qualité ainsi qu'à l'adoption de modes de vie respectueux de l'environnement par une offre de service de transport collectif adaptée aux besoins des citoyens et établie dans le respect des ressources financières disponibles. Le réseau du CITL dessert aujourd'hui une population de 368 000 personnes sur un territoire deux fois plus vaste que l'île de Montréal.

-30-

Source :
Conseil intermunicipal de transport Laurentides
Elizabeth Leroux
Adjointe aux communications
Tél. :450 430-3011 poste 246